



Poitiers, le 23 septembre 2024

Remise des prix des Apprentis de la Vienne 2024 à l'Hôtel du Département de la Vienne

Guillaume de RUSSÉ, Président Délégué en charge des Financements Union Européenne, État, Région et des Grands Projets et Conseiller Départemental, Nicole CATHELIN, Présidente de la section de la Vienne de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, et Karine DESROSES, Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne, ont remis, ce jour, les prix des Apprentis 2024 à cinq lauréats : Christopher CHEVALLEREAU, François-Joseph JUTEAU, Antoine LOONIS, Théo THILLET et Patricia ZAMBENEDETTI.

Créée en 1921, la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) est passée, au fil des années, d'une société d'entraide envers les plus démunis à une société d'engagement avec des causes nationales. Dans cet esprit, elle s'est dotée d'un projet associatif baptisé SMLH 2030 avec quatre objectifs :

- > Intervention dans les établissements scolaires et de formation sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire
- > Accompagnement des jeunes méritants
- > Accompagnement des candidats à la naturalisation
- > Soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle

> L'apprentissage et la formation professionnelle : une voie d'excellence

Dans le cadre de son soutien à la valorisation de l'apprentissage et à la formation professionnelle, la Société des Membres de la Légion d'Honneur décerne un prix aux Apprentis pour **que l'apprentissage et l'enseignement professionnel ne soient plus considérés comme des filières réservées aux jeunes en situation d'échec, mais bien comme des voies de réussite, débouchant sur des emplois et offrant des perspectives de promotion sociale.**

La Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Vienne décerne ce prix depuis 2012. Composé de membres de la SMLH et des établissements d'enseignements, le jury récompense les jeunes au regard de leur mérite, respect et motivation dans leur parcours professionnel. Les apprentis mis à l'honneur reçoivent, en plus de leur prix, un diplôme et un chèque. Les apprentis seront récompensés par la SMLH de la Vienne, le Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics et la Caisse régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou et se verront remettre un chèque de 500€.

> Cinq apprentis de la Vienne à l'honneur

Depuis 2014, 45 apprentis ont été récompensés dans la Vienne. Cette année, cinq apprentis sont distingués : Christopher CHEVALLEREAU, François-Joseph JUTEAU, Antoine LOONIS, Théo THILLET et Patricia ZAMBENEDETTI. Ce prix récompense leur parcours, leur engagement et leur réussite dans leur cursus, mais aussi leur implication dans la vie associative et leurs actions citoyennes.

Christopher CHEVALLEREAU

Christopher CHEVALLEREAU a fait preuve d'abnégation pour faire le métier dont il a toujours rêvé. Reconnu travailleur handicapé, il est titulaire d'un CAP Pâtissier et d'un CAP Boulanger. Après sa formation de boulanger il a décidé de poursuivre son cursus, poussé par son employeur, la boulangerie « Tradition Gourmande ». Il prépare aujourd'hui un Brevet Professionnel en boulangerie. Il est très investi dans son métier et a pris confiance en lui au fur et à mesure de ses années d'apprentissage, ce qui lui a permis de suivre un parcours qu'il n'envisageait pas au départ. Il a réalisé une progression exemplaire, porté par son dernier employeur qui lui a d'ailleurs proposé de l'employer à la fin de son apprentissage.

François-Joseph JUTEAU

En 2016, François-Joseph JUTEAU est contraint d'abandonner son cursus en licence d'Histoire à l'Université de Poitiers pour raisons familiales. Passionné par le bois et la charpente, il décide en 2017 de passer un CAP Charpentier. Après un accident de travail, blessé à la main il est contraint de se réorienter. Après 1 an d'expérience en restauration, il subit une opération du poignet qui lui permet de reprendre son travail dans le BTP et la Charpente. Il passe un Brevet Professionnel Charpente et complète sa formation aujourd'hui avec un Brevet Professionnel Couverture au sein de l'entreprise ASN Toitures à Poitiers. Persévérant, il est aussi très engagé dans la vie associative : bénévole au Puy du Fou pendant 2 ans, il est membre de l'association Villa des Près Mignons qui vise à rénover une villa du XIXe siècle et aime partager son savoir-faire. François-Joseph est d'ailleurs très impliqué au sein du CFA et participe volontiers aux journées portes ouvertes pour échanger sur sa formation. Son parcours inspire de jeunes apprentis qui souhaitent s'engager dans cette voie.

Antoine LOONIS

Originaire de Franche-Comté, Antoine LOONIS est actuellement en formation chez les Compagnons du devoir et du Tour de France pour obtenir un Brevet Professionnel Boulanger. Avant de rejoindre en apprentissage la Boulangerie « Créateur d'envies » à Poitiers, il a eu diverses expériences professionnelles en apprentissage en France (Pau, Strasbourg, Paris) mais aussi en Australie pendant 7 mois afin de transmettre son savoir-faire à l'international et découvrir une autre culture. A 20 ans, Antoine LOONIS est passionné de son métier, de voyages mais il consacre également son temps à des associations et causes qui lui tiennent à cœur : le Téléthon, le don du sang, et les aides humanitaires organisées par les Compagnons du devoir. Son engagement au quotidien est salué par son maître d'apprentissage.

Théo THILLET

Apprenti maçon au CFA de la Vienne, Théo THILLET n'était pas prédestiné à s'engager dans le secteur du BTP. Après un passage en faculté de médecine animé par la volonté de soigner les malades, il s'oriente en 2022 dans la maçonnerie. Cette formation est devenue une évidence, après des années passées à fabriquer des objets lui-même ou les réparer. Curieux, son savoir-faire et sa détermination sont remarquables aussi bien dans l'entreprise RICHARD FAUVEL MAÇONNERIE qu'au sein du CFA. Un « apprenti exemplaire » : son professionnalisme et son dynamisme sont appréciés. Son parcours associatif est riche : animateur au centre de loisirs de Fontaine-Le-Comte, bénévole au club de basket-ball et de tennis de Fontaine-Le-Comte, mais aussi au club de basket-ball de Vouneuil-sous-Biard et Migné-Auxances. Il est très investi et déterminé dans tout ce qu'il entreprend.

Patricia ZAMBENEDETTI Élève très sérieuse, elle a obtenu son brevet des collèges en 2019 mention très bien à la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Bonneuil-Matours. Elle se dirige finalement dans le commerce après des études dans la mécanique agricole. Après l'obtention d'un Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente, option animation et gestion de l'espace commercial, elle a intégré à la rentrée 2024 le BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC) en alternance. Son parcours scolaire est exemplaire. En mars 2024, Patricia a passé les épreuves écrites du Concours Général des Métiers Filière Commerce et a été admissible à l'épreuve orale nationale du 31 mai 2024 à laquelle seuls 8 jeunes sur 207 candidats ont été retenus au niveau national. Très active, elle s'est toujours portée volontaire et engagée dans la vie du campus en s'impliquant notamment au sein du Conseil de Perfectionnement et en participant aux Journées Portes Ouvertes et autres événements de communication du campus.

La Société des Membres de la Légion d'Honneur en quelques mots

Dans les terribles affrontements qui marquèrent la Première Guerre mondiale, nombreux furent les simples soldats qui se révélèrent par des actes individuels de courage et reçurent la croix de la Légion d'honneur. Ils constituèrent la grande masse des 175 000 décorés militaires recensés. Malheureusement, très vite, beaucoup d'entre eux tombèrent dans le dénuement et parfois la misère. C'est alors que fut créée en 1921 la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur. Cette association animée par un esprit de solidarité allait permettre aux plus favorisés des décorés de contribuer, par leurs cotisations, leurs dons, voire leurs legs, aux besoins des plus démunis d'entre eux.

En 2012, la SMLH a fait évoluer ses statuts pour s'adapter plus largement aux besoins de solidarité de la société. Les bénévoles de la SMLH ont ainsi toute latitude pour soutenir et initier des projets de solidarité et d'entraide au profit de leurs concitoyens, jeunes et anciens, décorés ou non de la Légion d'honneur. Fédérateur des talents et de l'énergie de ses bénévoles, la SMLH s'attache à préserver et renforcer la solidarité intergénérationnelle.

